

## MASTER OF ARTS HES-SO EN PÉDAGOGIE MUSICALE ORIENTATION ENSEIGNEMENT INSTRUMENTAL OU VOCAL

### ADMISSION

Les conditions générales d'admission sont fixées par les directives-cadres et règlements applicables de la HES-SO et de l'HEMU. Les présentes exigences les complètent dans le cadre de l'admission en Master of Arts HES-SO en Pédagogie musicale (MAP), orientation enseignement instrumental ou vocal.

En complément de l'épreuve instrumentale ou vocale, un entretien de motivation en français de 15-20 minutes est prévu. Cet entretien porte sur le parcours et le projet d'étude du candidat ainsi que sur un dossier qu'il aura préparé (de préférence en français ; les langues nationales et l'anglais sont acceptés à l'écrit, mais l'entretien se déroule en français). Ce dossier succinct est composé des documents suivants :

- une lettre de motivation (2 pages)
- un argumentaire (2-3 pages) en lien avec l'apprentissage/l'enseignement musical instrumental / vocal portant sur 2 des 7 items proposés (voir infra).

Le dossier doit être envoyé jusqu'au jeudi 1<sup>er</sup> mars 2018 avant 17 heures uniquement par courriel à l'adresse suivante : [admissions.map@hemu-cl.ch](mailto:admissions.map@hemu-cl.ch)

Les entretiens de motivation auront lieu à Lausanne pour tous les étudiants inscrits indépendamment du site d'inscription (HEMU Vaud-Valais-Fribourg) :

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vendredi 9 mars 2018</li> <li>• Lundi 12 mars 2018</li> <li>• Vendredi 16 mars 2018</li> <li>• Lundi 19 mars 2018</li> </ul>	Entretiens d'admission Master Pédagogie musicale – orientation Enseignement instrumental/vocal (candidats internes HEMU)	Présidé par Floriane Bourreau Coordinatrice du Master of Arts en pédagogie musicale – orientation enseignement instrumental/vocal
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mardi 15 mai 2018</li> <li>• Vendredi 18 mai 2018</li> </ul>	Entretiens d'admission Master Pédagogie musicale – orientation Enseignement instrumental/vocal (candidats externes HEMU)	
Dates de réserve (en fonction du nombre d'inscription) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lundi 23 avril 2018</li> <li>• Vendredi 27 avril 2018</li> <li>• Mardi 8 mai 2018</li> </ul>	Entretiens d'admission Master Pédagogie musicale – orientation Enseignement instrumental/vocal (candidats internes et/ou externes HEMU)	

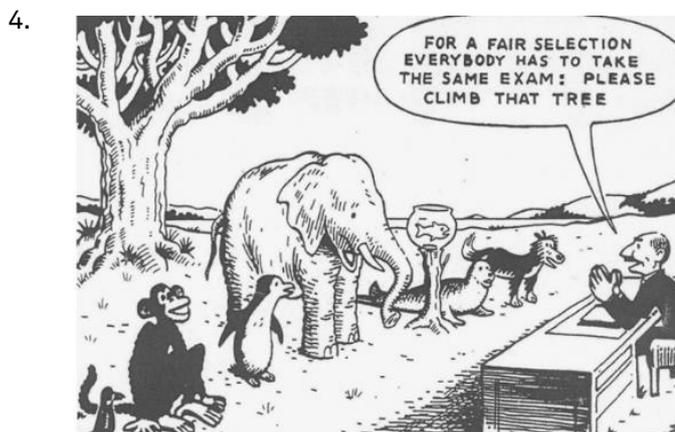
Attention : une **séance d'information obligatoire** pour les étudiants admis aura lieu le **lundi 25 juin 2017 à 13h00 à 14h30** à l'auditorium de l'EJMA, Lausanne-Flon.

Nous vous remercions d'ores et déjà de réserver cette date.

## LISTE DES ITEMS et CONSIGNE POUR L'ARGUMENTAIRE

Choisissez deux items parmi les sept proposés ci-dessous, et proposez un argumentaire de 2-3 pages au maximum en lien avec l'apprentissage/l'enseignement musical instrumental/vocal.

1. La construction du savoir importe autant que le savoir lui-même (Forgette-Giroud).
2. Selon la littérature spécialisée, une grande majorité d'élèves qui débutent l'apprentissage d'un instrument abandonnent durant la première année, avant même de pouvoir jouer une pièce de musique avec confiance (McPherson et Davidson, 2006; Sloboda et Howe, 1991). Ce phénomène d'abandon est causé principalement par une diminution importante de la motivation de l'élève pour son apprentissage musical (Costa-Giomi et al., 2005).
3. L'enjeu d'une formation est la transformation de l'individu (Beckers).



5. Les bienfaits pédagogiques de l'intégration d'activités musicales créatives (ex : improvisation, composition, arrangement, etc) sont multiples (Lehmann et al., 2007). Par exemple, elles favoriseraient la compréhension et l'intégration des concepts, des structures, du vocabulaire (Robidas, 2010) et du langage musical (Koutsoupidou et Hargreaves, 2009), stimuleraient l'imagination de l'élève en développant, notamment, son habileté à « penser en sons » (Webster, 1990), et personnaliseraient son apprentissage en l'amenant à prendre des décisions musicales esthétiques (Webster, 2002).
6. Les activités d'apprentissage que le musicien-pédagogue développe pour ses élèves sont davantage modelées d'après ses croyances pédagogiques qu'en fonction d'un savoir commun (Héroux, 2006).
7. La première égalité, c'est l'équité (Hugo).

